



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

\*\*\*\*\*

## MINISTERE DE LA SANTE

\*\*\*\*\*

### PROJET RENFORCEMENT DES SERVICES ET CAPACITES SANITAIRES (PRSCS)

\*\*\*\*\*

Unité de Gestion des Projets



DON N° : D3040-GN - CREDIT N° : 60300-GN et TF A7042-GN

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'EVALUATION A MI PARCOURS DU PROJET DE RENFORCEMENT DES SERVICES ET DES CAPACITES SANITAIRES (PRSCS)

Date début : 30/08/2021 – Date limite : 15/09/2021

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un Financement de la Banque Mondiale (IDA) et du GFF pour financer le Projet de Renforcement des Services et Capacités Sanitaires (PRSCS). Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisée pour le **Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'évaluation à mi-parcours du Projet.**
2. Les Termes de Références (TDRs) détaillés de la mission peuvent être obtenus aux adresses indiquées ci-dessous : [drgrovogui@gmail.com](mailto:drgrovogui@gmail.com) et [barrysouadou@yahoo.fr](mailto:barrysouadou@yahoo.fr).
3. Le PRSCS invite les consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

#### 4. MISSION DU CONSULTANT

Sous la supervision du Coordonnateur National du Projet PRSCS et en étroite relation avec le Chargé de Suivi et Evaluation du Projet, le consultant aura pour mission de :

- Développer et présenter à l'équipe technique (BSD, UGP) le document méthodologique complet de l'évaluation à mi-parcours ;
- Rédiger les rapports couvrant les objectifs de l'évaluation à mi-parcours : les rapports provisoire et rapport final ;
- Présenter au Comité Technique de Pilotage du projet PRSCS, au Ministère de la Santé, à la Banque mondiale et au GFF les résultats de l'évaluation à mi-parcours ;
- Transmettre à la coordination du PRSCS, à la Banque mondiale et au GFF, tous les produits de l'évaluation.

Le consultant s'assurera que son évaluation est objective et équilibrée, que les affirmations sont détaillées et fondées sur des preuves et que les recommandations sont réalistes et clairement

ciblées. Le projet de rapport final sera présenté au commanditaire de l'évaluation afin de discuter de ses résultats, de ses conclusions et de ses recommandations.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

**(i) Qualification du consultant : 15 points (diplôme obligatoire)**

Etre de niveau minimum BAC + 5 en sciences sociales, en médecine et professions médicales et paramédicales ou santé publique ou tout autre domaine équivalent. Une formation complémentaire en Suivi et évaluation est souhaitable.

**(i) Expérience générale : 20 points**

Justifier d'au moins cinq (5) années d'expériences dans le domaine de l'évaluation de projets de santé publique dans la région Afrique de l'ouest/Afrique centrale. Une expérience dans l'évaluation de projets financés par la Banque mondiale est fortement souhaitable.

**(ii) Expériences similaires : 60 points**

Avoir exécuté au moins trois (3) missions d'évaluation ou d'audit technique de programmes / projets au cours des cinq (5) dernières années ; La réalisation des missions similaires dans le domaine sanitaire serait un atout ; Expérience professionnelle internationale, en particulier dans des pays fragiles avec une faible gouvernance, expérience en Guinée-serait un atout.

**(iii) Connaissance complémentaire : 5 points.**

Avoir une bonne connaissance des logiciels bureautique et d'analyse de données : Word, Excel, Powerpoint, EPI INFO/EPIDATA, SPSS, STATA, SPHINX, etc.

5. Un Consultant sera sélectionné selon la Méthode fondée sur la **Sélection de Consultants Individuels** en accord avec les procédures définies dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement en date de juillet 2016 et révisé en novembre 2017 et aout 2018 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »).
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux heures suivantes :
  - Du lundi au jeudi : de 9 heures à 16 heures 30
  - Le vendredi : de 9 heures à 13 heures.
7. Les manifestations d'intérêts devront être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **15 septembre 2021 à 12 heures précises**.

Siège du **Projet de Renforcement des Services et des Capacités Sanitaires (PRSCS)**  
Sis à la **Cité Ministérielle, Immeuble Kalinko, Commune de Dixinn, Conakry.**

Avec uniquement la mention « **Recrutement d'un Consultant Individuel pour l'évaluation à mi-parcours du Projet** ».

